L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 19 JUIN 1867. Entre les rues Bienville et Conti.

DUPUY & LEREE,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $10; par semestre, $6; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

ÉDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $6; par semestre, $4.

TARIF D'ANNONCES.
Les annonces tranchantes, placées à leur de rôle dans les diverses parties du journal, paiement $1 20 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Les annonces tranchantes de la page édifiante paiement $2 50 le carré pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, paiement comme annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces en noir, dans la page édifiante, paiement $20 par le carré par mois.
Les gravures faisant régulièrement et souvent des annonces variées, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces tranchantes, lui accompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet accompte ne dépasse $100 par mois.
Vendeurs aux réclames d'affaires paiement 20 cents ligne pour chaque insertion.
Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.
Les annonces dont le nombre d'insertions ne sont pas indiqué seront publiées six fois.
Sur compte des personnes faisant régulièrement de nombreuses lignes sont en ouverte à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 19 JUIN.

☞ Pour la liste des navires et steamships arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en donnant, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif—sur les lieux, rue Tchoupitoulas, entre celle Richard et de Marché, deux balles de coton, portant la marque "Bell."

Par Palfrey & Hill—à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale: vente impotante de quatre belles résidences situées dans la rue St. Charles, entre les rues Josephine et St André, et qui viennent d'être complétement réparées et peintes; une mais à banquette à mansarde dans la rue Josephine, une maison à étage et à deux corps de logis dans la rue St André—le tout est à vendre; terrains de choix pour bâtir sur les deux rues St Charles et Josephine; une belle résidence en briques et à étage dans la rue Clio, terrain un dans la rue Calliope ou Duplantier, un lot faisant face à la rue St Charles; trois lots au devant de l'Avenue de la Louisiane; deux lots à Rickerville.

Par Percival & Spear—à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, deux lots de terre situés dans le Troisième District, dans l'île bornée par les rues Dauphine, Rampart, St Claude et Mariny, avec une maison en bois, couverte en ardoises.

Par O. De Feriet—à 11 heures, sur les lieux, No 117 rue St Philippe, entre Remparts et Bourgogne, un lot de meubles de chêne, en bois de rose et d'acajou, faisant partie.

Par Montgomery, Brown & Gassaway—à la Levée, au pied de la rue Poydras: 250 sacs sucre.

Par G. Lamarque—au No 6 de la rue de Chartres, habillements, chaussures, chapeaux, marchandises sèches.

Par A. Fellner—au No 46 de la rue de Chartres, marchandises sèches, habillements, lingerie, mèches, chapeaux, étoffes, etc.

Par Hoffman & Marks—au No 38 de la rue de Chartres, marchandises sèches et chapeaux.

☞ Achetez vos confitures et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.

ATTENTION!

Le shérif procédera aujourd'hui à 10½ heures A. M., à la Presse Virginia, rue Tchoupitoulas, entre celles Richard et de Marché, Premier District, cinq balles de coton.

☞ MM. Vincent & Co vendront, jeudi, 20 du courant, dans leur salle d'encan, au No 16 de la rue de Chartres—un grand stock d'chapeaux et d'autres articles très-fins. Ils vendront également un grand assortiment de marchandises sèches.
Voir aux annonces.

Progrès de l'Enregistrement.

On verra, par un ordre du commandant de ce district, ordre inséré plus loin, que le terme des inscriptions aux divers bureaux d'enregistrement des votants de cette paroisse, est remis au 30 du courant et que ce terme sera le dernier à-lui accordé par l'autorité militaire. Les frais de bureau sont énormes, dit la général Sheridan, et il ne se présente plus que très peu de monde à l'enregistrement, ce qui annonce naturellement la fin des opérations." Onze jours cependant sont encore donnés aux retardataires, et s'ils laissent passer ce temps sans se faire inscrire, ce sera réellement leur faute. Nous n'avons rien à répliquer à cela, car les bureaux d'enregistrement ne peuvent rester toujours ouverts. D'ailleurs nous espérons que ces onze jours seront bien employés et que les citoyens conservateurs sauront regagner le temps perdu. Cela est important, s'ils veulent conserver la direction des affaires municipales dans la ville-empire du Sud.

Quant à l'enregistrement dans les paroisses, les Radicaux ont sur nous une grande avance et nous ne tenons pas à la disputer: au contraire nous l'établirons en chiffres pour que personne ne l'ignore. Hier, en nous permettant quelques commentaires sur l'ordre extraordinaire du général Mower, ordre qui paraîtra encore plus extraordinaire aujourd'hui, nous arrêtions le compte des enregistrés noirs à 50,000; eh bien! les renseignements très positifs que nous avons reçus dans les dernières 24 heures ajoutent 10,000 votants de plus à ce compte. Ainsi, les livres d'enregistrement soit de ville soit des campagnes donnent jusqu'à présent à la liste noire 59,724 votants; nous pouvons hardiment mettre 60,000. Quant à la liste des blancs, il n'en faut de 2,250 qu'elle atteigne à la moitié de ce nombre, car jusqu'à présent elle ne renferme que 27,764 noms. Il n'y a donc pas eu plus d'enregistrés blancs dans les 47 paroisses du dehors que dans la seule paroisse d'Orléans. Mais nous savons que les paroisses peuvent ajouter à ce qu'elles ont déjà donné 30,000 votants de plus pour peu qu'elles y tiennent, et nous ne voyons pas pourquoi on comment elles n'y tiendraient pas. Il est de leur intérêt comme de notre d'avoir un gouvernement conservateur, et la première démarche pour atteindre ce but est d'aller au bureau de l'enregistrement y remplir une formalité sans laquelle il n'y a pas de vote possible.

Nous avons maintenant à dire quelques mots sur ces 60,000 votants noirs qui se sont produits avec une rapidité si soudaine sur les listes de l'enregistrement. Dès vendredi dernier, nous pouvons nous fixer ces 60,000 votants sans nous rappeler ces deux vers de Racine à propos de Jérusalem:

"Peut-elle vivre, et tant de voix crier,
Ces enfants qu'en son sein elle a cru n'avoir point portés?"

En effet, sait-on quelle population totale de noirs donne cette proportion de votants? Elle ne donne rien moins qu'une population de 480,000. Est-ce possible? Après la dispersion des nègres dans l'Ouest pendant la guerre, après les souffrances qu'ils ont endurées et la mortalité énorme dont ils ont été frappés lors de l'invasion du Nord-Ouest de la Louisiane par l'armée fédérale et plus tard dans les pressés à coton et les cabanons de la Nouvelle-Orléans, on ne comptait pas qu'il restât plus de 250,000 à 280,000 nègres en Louisiane et voilà que nous en trouvons 200,000 de plus. N'est-ce pas une merveille? et qui l'expliquera?

Nous ne voyons qu'un moyen de le faire c'est d'admettre la fraude dans l'enregistrement, et la fraude sur une vaste échelle. On a peut-être inscrit d'abord beaucoup de jeunes nègres au dessous de 21 ans, et ensuite on a pu inscrire deux fois les mêmes individus sur les conflits des paroisses; chaque paroisse ayant un bureau d'enregistrement, les nègres ont en toutes les facilités possibles pour déclarer un domicile d'un côté et un domicile de l'autre, et ils auront les mêmes facilités pour voter deux fois. On peut ajouter aux affranchis de la Louisiane beaucoup de nègres étrangers que la réputation lointaine de notre ville a attirés et qui une fois ici y sont restés. Le soleil y est chaud; il y brille presque sans cesse; c'est un climat qui convient aux nègres. Qui sait si dans deux ou trois ans, nous n'en aurons pas un million.

ORDRE DE SUSPENSION.—Le général Ord qui commande dans le Mississippi vient de lancer un ordre dont l'effet nous paraît devoir être très recommandable. Cet ordre suspend jusqu'au 30 octobre de cette année toutes les ventes forcées de terres ayant des réclos pendantes, pourvu que la dette en autre cause d'action civile ait été contractée avant le 1er janvier 1866 et pourvu aussi que nul créancier ne soit frustré dans ses droits. Cet ordre est une protection fort opportune donnée aux planteurs et aux travailleurs, et nous n'y voyons pas de mauvais côté, les créanciers conservant toutes leurs garanties. Seulement au lieu de faire vendre tout de suite les immeubles, ils ne les feront vendre que dans six mois, après que la récolte sera levée. Les travailleurs sont assurés de recevoir ainsi ce qui leur est dû pour le travail de l'année. Par le même ordre seront saisies et vendues au profit des pauvres de comté où elles se trouvent toutes les distilleries qui fabriquent de whiskey, et elles ne payent pas la taxe légale. Le but de l'ordre est moins d'user de sévérité envers les distilleurs qui frondent le gouvernement que d'épargner le grain converti illégalement en whiskey. Ce moyen, dans l'état d'appauvrissement où est l'Etat du Mississippi fait plus besoin en farine qu'en liqueur spiritueuse.

DEPART POUR RIO DE JANEIRO.—Le steamer de première classe *Gutierrez Whiting* partira prochainement pour Rio de Janeiro (Brésil), aujourd'hui, 19 juin, à cinq heures après-midi.

La Compagnie générale transatlantique.

Nous avons sous les yeux le rapport présenté par le conseil d'administration de la Compagnie générale transatlantique dans l'assemblée générale du 15 avril 1867, réunie sous la présidence de M. Emile Pereire. Ce rapport confirme par des faits et des chiffres l'éclatant succès obtenu par cette entreprise, au triple point de vue, nautique, commercial et financier.

Nous avons souvent parlé des admirables qualités nautiques des bâtiments de la Compagnie qui ont, sur toutes les lignes, dépassé la moyenne de la vitesse réglementaire. A différentes reprises nous avons cité les traversées exceptionnelles accomplies par la *Ville de Paris* et à Pereire, entre New-York et Brest, traversées qui ont dépassé les meilleurs voyages de la ligne Cunard. Ce qui nous frappe surtout c'est la régularité des voyages, l'absence de tout accident. Cette épreuve de plusieurs années nous semble établir, d'une manière décisive, la supériorité des bâtiments de la ligne. Au point de vue nautique le succès est immense, et la France a le droit d'être hère de posséder une flotte de vapeurs océaniques sans rivale dans tè monde entier.

Le rapport nous fournit sur le mouvement des voyageurs et le transport des marchandises quelques chiffres qui intéresseront nos lecteurs:

La ligne de New-York a été desservie, à partir du mois de mars 1866 bi-mensuellement: de sorte qu'il y a eu 23 départs pendant l'exercice. Ils ont donné lieu à un mouvement de 7,092 passagers, soit une moyenne de 308 passagers par voyage d'aller et retour. Les transports de marchandises se sont élevés à 15,928 tonneaux, et celui des espèces à 9,700,000 francs.

La ligne a été en progrès sur le précédent exercice, et la recette moyenne des 23 voyages a gagné 10 0/0 sur les moyennes du précédent exercice.

La ligne de la Havane et du Mexique a transporté en 1866: 7,916 passagers 13,173 tonneaux de marchandises et 44 millions d'espèces ou métaux précieux, donnant un produit de 6,317,000 francs, tandis qu'en 1865 elle n'avait transporté que 6,592 passagers, 7,796 tonneaux de marchandises et 7 millions d'espèces. La recette s'est accrue de 41 0/0; en comparant 1862 à 1866 on trouve plus de 200 0/0 d'accroissement total. Le point essentiel de cette remarquable progression, c'est que, en 1866, elle provient exclusivement de la recette commerciale. Les transports commerciaux se sont élevés de 2,608,000 francs en 1865, à 4,484,000 francs en 1866, soit un accroissement de 72 0/0 en une seule année.

Il y a lieu de faire remarquer que cette masse de transports ne provient pas seulement du Mexique, comme on le croit généralement, mais aussi et pour une part importante de l'archipel Nord des Antilles, et, en particulier, de la grande et intéressante île de Cuba, dont les passagers et le fret prennent, de plus en plus, la voie de nos paquebots.

Nous nous contentons de citer les chiffres relatifs à ces deux lignes qui intéressent plus directement nos lecteurs.

Les opérations de la Compagnie présentent des résultats financiers on ne peut plus satisfaisants. Le capital est de quarante millions de francs. Les réserves prélevées sur les produits nets de chaque année depuis le commencement de l'entreprise jusqu'au 31 décembre 1866 s'élevaient déjà à 6,710,651 francs. En dehors de ces réserves ordinaires, l'exercice 1866 présente un bénéfice de 3,456,172 francs. Sur cette somme le rapport propose de distribuer entre les actionnaires 2,800,000 francs, et d'appliquer le surplus au fonds d'assurances et au fonds de réserve statutaire. C'est donc un dividende de 35 francs par action de 500 francs que la Compagnie peut distribuer, tout en gardant de fortes réserves qui garantissent l'avenir.

En parcourant le rapport nous avons le regret d'y trouver le paragraphe suivant:

"Nous avons proposé l'établissement d'un service direct entre le Havre et la Nouvelle-Orléans, également prévu dans notre acte constitutif et qui serait venu former une seconde communication française, avec le grand port de la Louisiane. Cette partie de notre proposition paraissant devoir être ajournée, nous ne nous entretiendrons, etc....."

Nous avions espéré que le service direct projeté entre notre port et celui du Havre pourrait être inauguré à l'époque prochaine. Le rapport nous dit pas quelles sont les raisons qui ont fait ajourner l'établissement de ce service. Nous ne pouvons que souhaiter la reprise aussi prompte que possible du projet.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE—18 juin.
THERMOMÈTRE DE C. DUMARIL, Opticien, Encouragure Chartres et Bienville.

6 heures A. M.	78 degrés.
Midi	83 "
3 heures P. M.	83 "
6 heures P. M.	81 "

DERNIER DÉLAI DONNÉ POUR L'ENREGISTREMENT. — Un paragraphe de l'Ordre No. 71 contient ce qui suit:

Le très petit nombre de personnes qui se présentent à l'enregistrement dans la paroisse d'Orléans prouve que les opérations de cette paroisse sont presque terminées. Cependant, il ne laisser aucun motif de plainte quant au temps, le délai pour l'enregistrement est étendu, par le présent ordre, jusqu'au 30 du courant. Les frais d'enregistrement sont considérables, et simples facilités ayant été données quant au temps, les citoyens sont prévenus qu'il n'y aura pas d'autre extension de terme.

CHUTE.—Le sergent Bohm rapporte que vers 8 heures hier matin, trois hommes qui travaillaient sur la batisse rue de l'Union, entre Moreau et l'Esplanade, sont tombés d'un échafaudage attenant au faîte de la bâtisse, à une hauteur de 30 pieds, et se sont fait beaucoup de mal. Un d'eux, nommé Benedict, (c) a eu la cheville cassée, et jusqu'à présent il ne peut ni se mouvoir ni se mettre à l'épreuve du feu pour la somme de $65,800. Référé au comité de finances.

ARRESTATIONS ALLEMANDES.—Le rapport du tribunal de commerce pour le commerce une recette de $135,744 et une dépense de $126,604. Balance $987,204.

On adopte enfin les contrats pour la réparation des machines de dandelionnet.

Une communication de l'avocat de ville informe le Conseil qu'un jugement a été rendu en faveur de W. H. Hire pour $4,898, en lieu de $16,800 qu'il réclamait pour services rendus comme coroner. Un appel suspensif sera interjeté.

Le Cour Supérieure a décidé en faveur de la ville dans l'affaire de Richard Taylor, qui avait pris une injonction pour empêcher la ville de jeter un pont sur le Nouveau Canal, à l'intersection de la rue Liberté.

Après quelques affaires de routine, le Conseil s'ajourne.

Paris en 1867.

NOMMAGE DU "TIMES" DE LONDRES.

Nous lisons dans ce journal:

"Il y eut un temps où un grand monarque requérait comme un événement dans son règne qu'un simple dego vint se promener dans les salons fabuleusement décorés de Versailles et en contempler les merveilles, ou s'émerveillant surtout de simple fait de s'y voir lui même.

"Aujourd'hui ce n'est plus un prince seulement qui va s'étonner de voir au propre image réfléchie dans les glaces splendides des Tuileries; ce sera tout un concours de souverains: têtes à couronne et têtes à turban vont défiler en ordre dans le panorama. Avant la fin de juin, ce sera par douzaines que l'on comptera les empereurs et les rois à Paris; princes royaux et grande duce, tout le personnel enfin de l'*Almanach de Gotha* s'ébranlent déjà à l'envi sur toutes les voies qui y conduisent.

"Les rois de l'Ancien droit rivalisent dans leur empressement avec les rois de fait accompli. C'est un rendez-vous de vainqueurs et de vaincus où les monarques en possession pourront coudoyer dans la foule leurs frères déconrondés. Il n'y a pas de ville comme Paris pour un semblable concours. Il peut se faire que quelques autres cités prétendent au titre de capitale du monde, mais aucune certainement ne peut contester à Paris le droit de se dire la capitale de l'Europe.

"Nous avons beau faire, Londres n'est point Paris. Londres est fait pour les Anglais, et parmi eux encore, en nombre bien peu qui viennent y vivre, quand ils peuvent vivre ailleurs. Quant à ceux qui y sont fixés par leurs affaires, ils s'ingénient à vivre autant que possible en dehors de ses murs.

"Paris, lui, se présente toujours à l'esprit comme un rendez-vous. C'est là seulement que le Français est chez lui; c'est aussi, dans son opinion et dans celle de bien des gens, le foyer commun où l'humanité tout entière peut s'abreuver. C'est la ville à voir, le spectacle par excellence. Tous ses monarques, depuis Catherine de Médicis jusqu'à Napoléon III, ont prodigué leurs trésors et ont mis à contribution l'empire entier, celui de la France et celui du monde entier, pour en faire la reine des cités.

"Où se demande comment Paris a pu avoir la fantaisie de faire une seconde Exposition que celle de sa beauté superbe. Cette grande foire du monde qui s'appelle l'Exposition universelle n'est qu'un simple prétexte. Ce que l'on suppose avoir un si grand attrait disparaît à la vue des multitudes séduites, car il n'y a pas d'homme, encore moins de femme, pour qui Paris ne soit un séjour préféré.

"Ce n'est pas seulement aux avantages de sa position géographique, et à la beauté sans rivale de son site et de ses monuments que Paris doit cette popularité qui fait que tout homme y trouve une seconde patrie.

"Francfort et Bruxelles sont aussi des centres géographiques: Vienne et Berlin sont aussi les capitales de grands Etats; mais Paris seul est à la tête d'une grande nation. C'est la rare homogénéité des Français, ce sont leurs facultés d'absorption et d'assimilation qui les placent à l'avant-garde de la civilisation européenne; c'est leur tempérament national qui donne à leur capitale un caractère à la fois profondément national et largement cosmopolite.

"C'est une phrase trop vulgaire pour la répéter que de dire: "La France, c'est Paris; mais c'est peu moins exact de dire que Paris, c'est l'Europe. Les Français ne constituent pas la plus inventive des races humaines. L'initiative dans la science, dans l'art, dans les choses utiles comme dans les choses d'ornement appartient bien plutôt aux Allemands, aux Italiens, aux Anglais qu'aux Français. Mais ce que ceux-ci possèdent au plus haut degré, c'est la faculté d'adopter et de perfectionner, l'instinct du progrès, l'amour de l'expérience, l'esprit d'imitation et de recherche.

"Ils ne peuvent prétendre non plus ni à l'originalité ni à la justesse du goût. Les Italiens, les Espagnols, les Flamands ont en le pas sur pour la reproduction du beau. Ils ont enlevé d'un côté, ajouté de l'autre. Leur art appelé celui de composer et de choisir. Le changement perpétuel est devenu leur loi constante: à force de reproduire l'antique, ils sont tombés pour ainsi-dire par hasard dans le moyen. Une activité inconsumée, une aspiration toujours inquiète vers l'innovation leur a tous lieu de l'inspiration native et les a conduits à des versatilités qui leur ont donné le premier rang parmi des races également bien douées, mais qui n'ont pas autant de force progressive ni de persévérance.

"Mais cet esprit d'énergie collective et centralisée qui donne à la nation française sa puissance merveilleuse d'assimilation et son ascendant sur le monde. Tout ce que le Français touche il le rend français. Il a suffi à la langue française de s'affirmer pour devenir la langue universelle, et c'est sur le boulevard que la mode a placé son trône. Où se trouve la France, la nationalité même perd ses droits consacrés par la nature.

"Nous autres pauvres pionniers que nous sommes, nous avons accordé aux Iouiens le libre choix de leur langage; nous avons encouragé leur ambition à vivre de leur vie nationale; nous, leur sincère propre, et ils se sont détournés de nous, ils ont aspiré à devenir Grecs.

"Les Français s'emparent des lourds Alsaciens, des Corses sauvages, des Niçois et des Bédouins eux-mêmes, ils en font leurs compatriotes, et ils en glorifient du nom de France. Pour nous, pendant une centaine d'années, nous avons formé et discipliné des troupes d'Africains dans l'Inde, et toute jeunesse est jaugée à ce jour un abomination aux yeux des plus dévoués d'entre eux.

"L'uniforme français, au contraire, trouve grâce aux yeux mêmes du Taïcoun, et, avant la fin de l'année, cet uniforme sera le costume officiel de tous les Japonais. Que dire de plus? C'est avec la tunique française et sous le képi français que le Yankee du Nord et le rebelle du Sud se sont livré de furieux combats. New York, oublient son origine, à la fois anglaise et hollandaise, ne vent devoir qu'à la France sa cuisine et ses modes; le Luxembourg enfin, n'est-ce pas avoir les doutes qui puissent s'élever sur la question de race et de langue, montre des tendances irréalisables pour devenir français. Ses enfants ont Cologne et Francfort presque à leurs portes. Mais leur capitale, c'est Paris, et quelles que soient leurs obligations à l'égard de l'Allemagne, ils sont prêts à voter pour la France comme un seul homme.

"Il n'est pas facile de dire en quoi consiste le charme qui opère ainsi, mais ce que l'on peut dire, c'est que le Français trouve dans son chemin ce qu'ils ont; ils convient de bon cœur, n'importe lequel de leurs voisins à prendre en pari. Ce le nomme de gloire dont ils jouissent eux-mêmes. C'est là l'esprit qui a dicté la loi de naturalisation qui est en ce moment en discussion au sein du Corps Législatif.

"Quelque grande que soit la nation française, elle ne dédaigne point de se joindre aux petits et aux faibles. Les simples débors de la multitude, et, en particulier, l'Allemagne, a eu l'épaule débotitée, et le troisième nommé Devran, a été gravement contusionné. Il a fallu les faire transporter chez eux dans les trois. L'accident est attribué au manque d'ancrage des bois composant l'échafaudage.

ECHAUFÉ.—Le sergent Packard rapporte que l'officier Roberts, pendant qu'il faisait sa ronde de la Levée, vers 2 heures A. M., rue Kughien et Port, hier matin, à 3 heures A. M., est tombé dans un trou causé à la banquette par la rupture d'un tuyau de la compagnie de la distillerie de Pelleriu au fleuve. Le trou était plein d'eau chaude et l'officier Roberts a été si gravement échaudé qu'il a fallu le reconduire chez lui en voiture.

SACRILÈGE.—Dans la nuit du 16, des voleurs sont entrés dans l'église Ste Marie, rue de Chartres, entre Ursulines et Hospital, et ont enlevé une grande croix d'argent, ayant trois pieds et demi de long et valant $150.

AFFAIRES DE COUR.—Robert Cowell a été traduit devant l'assistant recorder Stith, sur l'accusation d'avoir volé $240 au capitaine T. W. Hawthorn. L'accusé a été envoyé devant la Cour de District, avec l'obligation de fournir une caution de $700.

Louis Graves, déserteur du 36e d'infanterie de couleur, a été renvoyé aux autorités militaires.

COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS.—Juge Durell.—L'affaire des créanciers de Jacob Barker contre Jacob Barker, a été appelée aujourd'hui devant la Cour. M. Barker était en tout de livrer ses biens en Cour sous l'empire de la loi de banqueroute. L'affaire a encore été renvoyée par suite de la demande de M. Barker à cette page par un jury, ce qui a été accordé.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT.—Juge Depelchin—On voit sur les rolles de cette Cour que l'affaire de l'Etat de la Louisiane contre le président et les directeurs du chemin de fer de Jackson sera appelée vendredi 21. Il est requis d'aux qu'ils disent les raisons pour lesquelles ils détiennent le poste de président et des directeurs de la susdite Compagnie.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Paul Moreau, jeune homme de bonne façon, a été jugé hier sur l'accusation d'avoir volé deux chandeliers et d'autres petits articles appartenant à une femme de couleur. Il a été acquitté.

CONSEIL DE VILLE.

ALDERMEN.—Une communication du maire transmet une communication du gouverneur Flanders qui informe que le Trésor a converti les $600,000 de billets d'Etat qu'elle possède en bons d'Etat portant intérêt à 6 0/0, afin de lui donner assistance. Référée au comité de finances.

Une communication du commissaire des rues propose d'abolir le système des contrats et de louer directement des travailleurs. Référée au comité des rues.

L'adjudication du chemin de fer St. Pierre et Dumaine faite à MM. Mooney & Co, pour 1,22; est approuvée et envoyé à l'autre Conseil.

Une pétition de Jno M. G. Parker et autres, relative aux délibérations d'un meeting de travailleurs, est référée.

Une pétition du général Beauregard demandant le privilège d'étendre le chemin de Jackson par la rue Claiborne le côté sud de Nouveau Basin, Promenade Triton et St-Joseph jusqu'au fleuve, est référée.

Est référé au projet d'ordonnance de M. Clark accordant le droit de passage pour un chemin de fer commençant à l'intersection des rues Dauphine et Canal, et gagnant la rue Esplanade, le rue des Français, les Champs Elysées et revenant à la rue de Canal par la rue Bourgogne.

Le comité spécial auquel avait été référée la question d'un nouveau palais de justice, fait un rapport favorable à l'acquisition de l'hôtel St-Louis pour la somme de $600,000, dont $150,000 comptant, et le reste en 1, 2, 3 et 4 ans à 5 0/0. L'hôtel a coûté originellement $1,200,000; il convient admirablement pour un palais de justice et d'autres offices publics. On peut y installer les notes et les mettre à l'épreuve du feu pour la somme de $65,800. Référé au comité de finances.

ARRESTATIONS ALLEMANDES.—Le rapport du tribunal de commerce pour le commerce une recette de $135,744 et une dépense de $126,604. Balance $987,204.

On adopte enfin les contrats pour la réparation des machines de dandelionnet.

Une communication de l'avocat de ville informe le Conseil qu'un jugement a été rendu en faveur de W. H. Hire pour $4,898, en lieu de $16,800 qu'il réclamait pour services rendus comme coroner. Un appel suspensif sera interjeté.

La Cour Supérieure a décidé en faveur de la ville dans l'affaire de Richard Taylor, qui avait pris une injonction pour empêcher la ville de jeter un pont sur le Nouveau Canal, à l'intersection de la rue Liberté.

Après quelques affaires de routine, le Conseil s'ajourne.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Nouvelles du Mexique.

Maximilien condamné à mort.

Les dames de San Luis de Potosi.

Elles intercèdent pour les prisonniers.

Marques à Mexico.

Il demande qu'on épargne Maximilien et ses généraux.

Sinon, il brûlera la ville.

NOUVELLES D'EUROPE.

Grande émeute à Birmingham.

Les émeutiers maîtres de la ville.

Londres, 18, 9 h. P. M.—Il y a une formidable émeute anti-papiste à Birmingham. Les émeutiers sont en force. Une chapelle catholique romaine a été attaquée et menacée de démolition. Il y a beaucoup d'irritation.

A 3 heures P. M.—Les émeutiers ont pleine possession de la ville de Birmingham; tous les efforts faits pour conserver l'ordre ont été inutiles. De grands corps de troupes ont été envoyés sur le théâtre des troubles, avec ordre de comprimer et de rétablir l'ordre à tout hasard.

Londres, 18 au soir—Consolidés, 94 1/2. Bons 72 1/4.

Liverpool, 18 au soir—Coton, calme à la clôture. Middling uplands, 11 3/8. Middling Orléans, 11 5/8. Vendu, 8,000 balles. Les ventes de Manchester sont favorables. Tissus et fils, forts et animés.

Galveston, 16—Nous avons des dates de Queretaro du 3 et de Monterey du 9.

Une lettre de San Luis Potosi du 3 dit qu'un télégramme de Queretaro de même date rapporte que le Mexique a été attaqué et menacé de démolition. Il y a beaucoup d'irritation.

A 3 heures P. M.—Les émeutiers ont pleine possession de la ville de Birmingham; tous les efforts faits pour conserver l'ordre ont été inutiles. De grands corps de troupes ont été envoyés sur le théâtre des troubles, avec ordre de comprimer et de rétablir l'ordre à tout hasard.

Londres, 18 au soir—Consolidés, 94 1/2. Bons 72 1/4.

Liverpool, 18 au soir—Coton, calme à la clôture. Middling uplands, 11 3/8. Middling Orléans, 11 5/8. Vendu, 8,000 balles. Les ventes de Manchester sont favorables. Tissus et fils, forts et animés.

Galveston, 16—Nous avons des dates de Queretaro du 3 et de Monterey du 9.

Une lettre de San Luis Potosi du 3 dit qu'un télégramme de Queretaro de même date rapporte que le Mexique a été attaqué et menacé de démolition. Il y a beaucoup d'irritation.

A Tlaxcala